



Municipalité  
Mont-Saint-Pierre

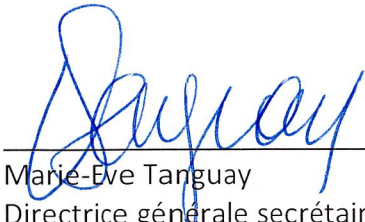
**AVIS PUBLIC**  
**MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire du 4 mars 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 36-03-2025 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal en raison de l'absence de plusieurs membres du conseil.

Par conséquent, le calendrier des séances ordinaires est modifié de la façon suivante :

– La séance ordinaire initialement prévue le 2 avril 2025 est devancée au 1 avril 2025 ;

Donné à Mont-Saint-Pierre ce 5 mars 2025



Marie-Eve Tanguay  
Directrice générale secrétaire et trésorière